

DEPARTEMENT

de  
SEINE-MARITIMEARRONDISSEMENT  
DE DIEPPE

CCAS d'EU

## CCAS DE LA VILLE D'EU

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 07 Avril 2023

Nombre de conseillers		
en exercice	présents	votants
13	9	13

Date de convocation
20 mars 2023

Objet de la délibération

AFFECTATION DE RESULTAT  
DU BUDGET 20101 DU SAAD  
DU CCASDélibération portant approbation de  
l'affectation de résultat du budget  
20101 du SAAD du CCAS (M22)

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril, à Eu, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville d'EU s'est réuni à la Salle Michel Audiard, sous la Présidence de Monsieur Michel BARBIER, Président, en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Président, dans le délai voulu par la loi.

MME TURPIN Peggy, Directrice CCAS, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

**Présents :** M. BARBIER Michel, MME BRIFFARD Claudine, MME COINTREL Françoise, MME DUNEUFGERMAIN Thérèse, MME FIRION Isabelle, MME MALLET Elisabeth, MME PARIS Christine, MME THOUVENEL Rolande, M. VASSELIN Julien.

**Absents :** MME BELLEVILLE Séverine, M. DANJEAN Laurent, MME PLANCHON Agnès, MME VANDENBERGHE Isabelle.

**En exercice :** 13

Présents : 9

Pouvoirs : 24

Absents : 4

**Nombre de voix :**

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.2311-5 ;

Considérant que le Compte administratif 2022 du budget 20101 (M22) a été voté précédemment à l'unanimité ;

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide d'approuver à l'unanimité l'affectation de résultat du SAAD du CCAS, budget 20101 (M22) comme suit :**

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

**RESULTATS DEFINITIFS BUDGET S**

ID : 076-267601086-20230407-DEL2306-DE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>RECETTES</b>	841 935.49	16 863.37
<b>DEPENSES</b>	851 251.97	8 836.31
<b>TOTAL</b>	<b>-9 316.48</b>	<b>8 027.06</b>

**Déficit de fonctionnement (OO1) : 9 316,48 €**

**Excédent d'investissement (OO1) : 8 027,06 €**

Fait et délibéré à EU

En séance du 07 avril 2023

Pour Extrait Conforme,

Le Président du CCAS de la Ville d'EU,

